

Questions orales

Est-ce possible qu'en 1986 le Canadien National oblige ses employés à ne pas travailler, à ne pas effectuer de trafic en Abitibi, soit entre Senneterre et Chapais, en 1987? Je demande qu'il soit effectué immédiatement une enquête sur cette note de service confidentielle de M. Richer.

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, j'ai pris note de cette note de service tout à l'heure. Une chose est certaine, c'est qu'il y a des questions qui vont être posées. Le CN autant que n'importe quelle autre compagnie de chemin de fer, tel que l'a indiqué le ministre des Transports tout à l'heure, doit suivre les règles, et s'il veut abandonner une ligne de chemin de fer, il doit faire la demande à la Commission canadienne des transports et suivre la loi. Il fera la même chose pour Chapais.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord. Devant l'enquête du vérificateur qui est venu donner du poids aux allégations de mauvaise administration au sein de son ministère et devant les documents rendus publics hier sur les défauts de paiement à l'égard d'accords de contribution qui avaient été signés, est-ce que, malgré tous les efforts déployés par ses fonctionnaires pour le nier, le ministre peut confirmer que l'engagement pris par son prédécesseur et par le premier ministre de ne pas opérer de compressions a été rompu?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je me serais attendu à mieux de la part de mon collègue qui connaît si bien le ministère des Affaires indiennes. Je peux lui confirmer que l'an dernier, les dépenses ont augmenté de 6 p. 100. Cette année, lorsque j'aurai obtenu l'autorisation du Parlement, l'accroissement des dépenses sera de plus de 7 p. 100 grâce aux suppléments. Par conséquent, j'espère que le député comprend bien que l'engagement du premier ministre et de mon prédécesseur d'éviter toute compression budgétaire a été mieux que respecté. Il y a eu des augmentations. Au cours des dix dernières années, les dépenses au titre des programmes à l'intention des Indiens ont connu une croissance de 322 p. 100.

LES FONDS DESTINÉS AUX BANDES

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question était très précise et, bien sûr, la réponse est restée très générale. Par conséquent, je demanderai au ministre ce qu'il pense de la retenue des fonds destinés aux bandes de Swan River, Roseau River et Keeseekoowenin? S'il ne s'agit pas de compressions, de quoi s'agit-il?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je ne peux que reconfermer au député que je n'ai eu connaissance d'aucun marché

ou engagement signé qui n'aurait pas été respecté. Aucun cas du genre ne m'a été signalé. Connaissant comme il le connaît le ministère des Affaires indiennes, le député sait que les besoins dépassent toujours de loin ce que le gouvernement est en mesure de combler. Il existe de tels besoins, pas seulement aux Affaires indiennes, mais aussi à la Santé et au Bien-être social, aux Transports et dans tous les autres ministères du gouvernement. Nous pourrions tous dépenser plus d'argent. Cependant, je peux rassurer le député comme le premier ministre et mon prédécesseur l'ont fait. Par exemple, l'an dernier, la masse salariale des fonctionnaires au Manitoba a été réduite de 1\$ tandis que dans le budget supplémentaire, les programmes à l'intention des Indiens étaient augmentés de 8\$.

* * *

● (1450)

L'APARTHEID

LA PRÉSENCE D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE DE L'AFRIQUE DU SUD À UNE CONFÉRENCE CANADIENNE SUR LE TRANSPORT FERROVIAIRE

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne les sanctions contre l'Afrique du Sud. Le secrétaire d'État peut-il expliquer pourquoi une délégation officielle de l'Afrique du Sud se trouve actuellement à Vancouver et, deuxièmement, pourquoi le Canada s'est abstenu de voter en faveur d'une résolution de l'OACI interdisant toute liaison aérienne avec l'Afrique du Sud?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Certainement, monsieur le Président, et j'essaierai d'être bref. Une conférence sur le transport ferroviaire se déroule actuellement à Vancouver. Elle avait été organisée il y a trois ans dans le cadre d'Expo 86. L'Afrique du Sud participe à cette conférence de même que le CN et Transports Canada. J'ai dû décider si le CN devait se retirer ou non. Son retrait aurait signifié l'annulation de cette conférence qui faisait partie intégrante d'Expo 86. J'ai jugé que le CN ne devait pas se retirer, mais que Transports Canada devait le faire. Transports Canada s'est donc retiré. Ces deux organismes ont indiqué qu'ils ne participeraient pas à la prochaine conférence qui doit avoir lieu au Swaziland, l'année prochaine, à moins d'un changement dans les politiques de l'Afrique du Sud.

En ce qui concerne l'OACI, la Chambre n'ignore pas que le gouvernement du Canada a pour principe de ne pas laisser les questions politiques nuire au travail des agences spécialisées des Nations Unies. C'est dans cette optique que nous avons appuyé et demandé une réforme de l'UNESCO. La résolution de l'OACI visait, en fait, à politiser cette agence spécialisée. Le Canada a décidé de s'abstenir parce qu'il respecte l'intégrité des agences spécialisées. Nous avons déjà interdit les liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud. Nous pensons donner l'exemple au monde entier.